



8 septembre 2015

## Résultats des analyses de mercure au Sud de Viège

**(IVS).- Les investigations de la pollution au mercure des sols localisés au Sud de Viège (Sud de la gare) sont terminées. Sur 111 parcelles investiguées, 62 s'avèrent non polluées, alors que 33 parcelles polluées présentent des teneurs comprises entre 0.5 et 2 mg Hg/kg et 16 requièrent un assainissement.**

Les résultats des investigations complémentaires menées au Sud de la ville de Viège ont été communiqués au Service de la protection de l'environnement (SPE) à la fin juillet. En raison de la mise en évidence localement d'une très forte pollution (250 et 120 mg Hg/kg), le SPE a immédiatement informé les détenteurs de deux parcelles concernées (29 juillet). L'examen des autres résultats de teneurs en mercure des sols, obtenus par le biais de l'investigation de la pollution menée au Sud de la gare de Viège (106 parcelles) ou dans le cadre de travaux de construction (5 parcelles), permet de considérer que 16 parcelles requièrent un assainissement à Viège Sud et que 33 parcelles sont polluées selon des teneurs comprises entre 0.5 et 2 mg Hg/kg. Parmi les 111 parcelles nouvellement investiguées, 62 s'avèrent non polluées. Chacun des détenteurs des parcelles investiguées a été informé des résultats qui le concernent.

Le tableau suivant dresse une vue d'ensemble des investigations menées jusqu'à ce jour dans l'ensemble de la zone habitée entre Rarogne et Viège:

Teneur en mercure [mg Hg/kg]	Turtig/Rarogne	Viège (y.c. Viège Sud)	Total	Statut selon l'OSites
>2	45	44	89	à assainir
0.5 - 2	56	91	147	pollué
≤0.5	141	238	379	non pollué
Somme par zone	242	373	615	

***Vue d'ensemble: Teneur en mercure des parcelles investiguées en zone habitée, état au 8 septembre 2015***

A noter que les chiffres susmentionnés peuvent encore évoluer au gré des résultats des nouvelles investigations et connaissances encore à venir.

Comme pour les zones habitées de Turtig et Viège Ouest/Kleegärten, une investigation de détail suivra pour Viège Sud dans une prochaine étape.

Actuellement, de nombreuses clarifications sont en cours d'examen pour déterminer l'extension verticale de la pollution des sols au mercure, la représentativité des échantillons et des analyses, ainsi que la mobilité du mercure. Dès que ces nouvelles connaissances seront disponibles, le canton procédera à une information y relative.

**Personne de contact:**

**Dr Stéphanie Jüstrich Chablais, cheffe de projet du SPE pour le dossier „mercure“,  
027 606 31 48**

